

[ENQUÊTE]



IMPACT DU CONFINEMENT : UNE CHARGE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES AIDANTS

Première partie : Profil et évolution des situations d'aide.

“

*Les aidants sont
les grands oubliés de cette crise.*

Témoignage issu de l'enquête.

6 OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

RÉSULTATS PRINCIPAUX ET PROPOSITIONS	3
INTRODUCTION	4
1. PROFILS DES AIDANTS ET DES PERSONNES AIDÉES	5
1.1. QUI SONT LES AIDANTS ?	
1.2. QUI SONT LES PERSONNES AIDÉES ?	
2. LA SITUATION D'AIDE	8
2.1. ANCIENNETÉ, NOMBRE ET ÂGE DES AIDANTS ET DES AIDÉS	
2.2. COHABITATION AVANT / PENDANT LE CONFINEMENT	
2.3. UN LOGEMENT ADAPTÉ ?	
3. IMPACTS DU CONFINEMENT	12
3.1. UNE INTENSIFICATION DE L'AIDE	
3.2. LE CONFINEMENT A ACCRU L'ISOLEMENT DES AIDANT.E.S	
3.3. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES AIDANT.E.S	

Rédaction de l'enquête :

Céline Bouillot, Chantal Bruno, Aurore Charles, Bénédicte Kail, Christèle Meilland, Arnaud Trenta.

RÉSULTATS PRINCIPAUX ET PROPOSITIONS

Afin de mesurer l'impact du confinement sur les aidants ainsi que sur leurs besoins suite à la période du confinement, le CIAAF, en collaboration avec l'IRES, a conduit une enquête en ligne entre le 24 avril et le 25 mai 2020, largement relayée par les réseaux des associations membres du CIAAF. 1032 aidants, issus de l'ensemble des régions françaises, outre-mer compris, y ont répondu.

Le rôle déjà essentiel des aidants avant le confinement, s'est révélé comme étant vital dans la gestion de la crise sanitaire. **Le CIAAF s'alarme des premiers résultats de l'enquête, qui dégagent 3 effets principaux du confinement sur les aidants :**

1. LE CONFINEMENT A FORTEMENT ACCRU L'ISOLEMENT DES AIDANTS

Les aidants familiaux ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. Si 67% des aidants répondants à l'enquête

étaient accompagnés dans le rôle d'aidant avant le confinement, seul 48% sont restés accompagnés pendant le confinement.

2. CET ISOLEMENT A ÉTÉ IMPOSÉ AUX AIDANTS

Les aidants familiaux ont pour beaucoup subi de plein fouet la fermeture des établissements, la réduction ou l'interruption des services d'aide à domicile, ainsi que l'impossibilité pour leur famille de venir les aider. Les aidants ont alors dû s'adapter très rapidement pour

accueillir leur proche à domicile, concilier télétravail et rôle d'aidant... Ce sont ainsi 79% des aidants qui déclarent que la cause d'absence d'aide à leur côté provient d'une cause extérieure.

3. UNE INTENSIFICATION DE L'AIDE APPORTÉE À LEUR PROCHE

Pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des types d'aide : tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, réalisation d'actes intimes, aide à l'autonomie, soutien

scolaire adapté... Or, cette intensification des activités des aidants a des effets négatifs sur la santé des aidants, qui déclarent notamment une nette augmentation de leur épuisement physique et moral.

Le premier besoin exprimé par les aidants est la possibilité de pouvoir bénéficier de solutions de répit (34,27%). Cependant, la lourdeur administrative constitue un frein au recours pour plus de la moitié d'entre eux (50,98%) et le coût financier pour 44,53%.

Le CIAAF constate que les aidant.e.s sont « les fantômes, les oubliés de la Société » de cette crise sanitaire. Il en appelle à la solidarité nationale pour une reconnaissance de l'aide et de l'accompagnement que les aidants ont procuré à leurs enfants, conjoint-e-s ou parents.

C'est pourquoi, sur la base de ces constats et des besoins exprimés par les aidants, le CIAAF demande :

- La mise en place immédiate d'un chèque répit, d'un montant de 1 000€ et d'une validité d'un an.
- Une augmentation à court terme :
 - > des services adaptés et de l'accompagnement professionnel à domicile,
 - > des solutions de répit avec hébergement (séjours de vacances adaptées, accueil temporaire avec hébergement...).

“

Le confinement a fait de moi: une femme de ménage, une infirmière, une secrétaire administrative, une institutrice, une éducatrice spécialisée et un punching-ball ! (pour mon fils).

Une mère d'un enfant de moins de 20 ans, atteint d'un spectre du trouble autistique.

“

Aider ne devrait pas rimer avec épuiser.

Un père d'un enfant de 20-29 ans présentant une ou des déficiences intellectuelles.

² Mère d'un enfant de moins de 20 ans en situation de polyhandicap.

INTRODUCTION

La crise sanitaire liée au Covid-19 et plus particulièrement la période de confinement qui a duré jusqu'à 3 mois pour certains, a mis en lumière de nombreuses défaillances de notre système de santé et de l'accompagnement des personnes dites vulnérables. Ainsi, de nombreux accueils de jour et services d'aide à domicile ont dû cesser leur activité ou la réduire fortement. Or, le besoin d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge était toujours bien présent. Ce sont alors massivement les aidants familiaux qui ont fourni l'aide nécessaire à leur proche, qui ont assuré la continuité des soins ainsi qu'une qualité de vie décente.

Durant le confinement, les associations membres du CIAAF ont été sollicitées par ces aidants familiaux ainsi que par les personnes dites vulnérables, inquiets face à la situation et décrivant des changements de situations importants.

C'est pourquoi, le Collectif InterAssociatif des Aidants Familiaux (CIAAF), en collaboration avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), a réalisé une enquête dont l'objectif était de mesurer l'impact du confinement sur les aidants (modification du lieu de vie de la personne aidée, alourdissement de l'aide apportée...) ainsi qu'identifier leurs besoins suite au déconfinement. 1032 aidants ont répondu à l'enquête, réalisée en ligne, entre le 24 avril et le 25 mai.

L'analyse a mis en lumière quelques populations particulièrement touchées par le confinement, que ce soit du fait d'un accompagnement complexe ou d'un changement de situation :

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

346 répondants
soit 33,5% des répondants

Ce sont les aidants qui se sont retrouvés à vivre à temps plein avec leur proche pendant le confinement, alors que ce n'était pas le cas auparavant.

LES AIDANTS EN SOLO PENDANT LE CONFINEMENT

534 répondants
soit 51,7% des répondants

Ce sont les aidants qui se sont retrouvés seuls à aider leur proche pendant le confinement. **On distingue deux types d'aidants en solo** : ceux qui étaient accompagnés dans leur rôle d'aidant avant le confinement et ceux qui étaient déjà seuls à aider leur proche avant le confinement.

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

151 répondants
soit 14,6% des répondants

Nous avons également mis en lumière des populations spécifiques d'aidants qui peuvent être qualifiés de minorités actives puisqu'ils représentent une faible part de notre échantillon, mais sont fortement impactés par leur situation d'aidant.

LES AIDANTS PRÉCOCES

99 répondants
soit 9,6% des répondants

Ce sont les aidants qui ont commencé à aider un proche alors qu'ils avaient moins de 20 ans.

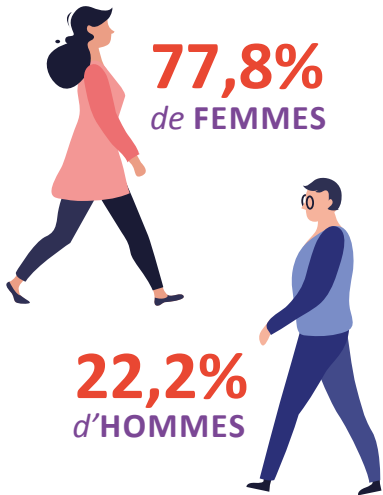
LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

68 répondants
soit 6,6% des répondants

Cette catégorie regroupe des aidants qui sont soit résignés, soit désabusés et qui réalisent l'aide par eux-mêmes.

1 PROFILS DES AIDANTS ET DES PERSONNES AIDÉES

1.1. QUI SONT LES AIDANTS ?



On constate que la part des femmes est plus importante que la population générale pour :

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

82,2% de FEMMES

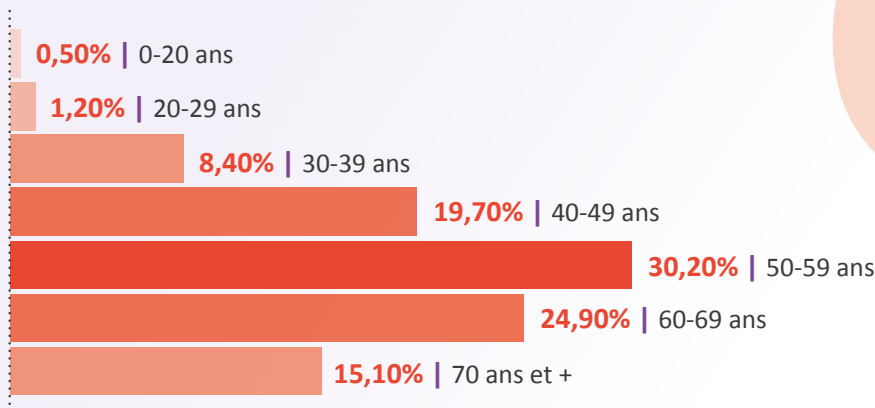
LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

82,9% de FEMMES

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

84,5% de FEMMES

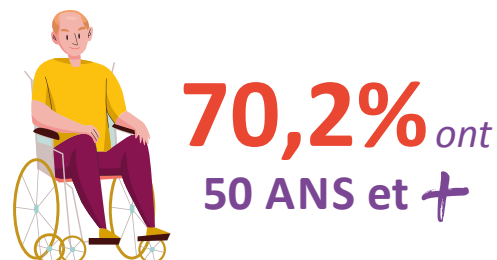
Des aidants relativement âgés



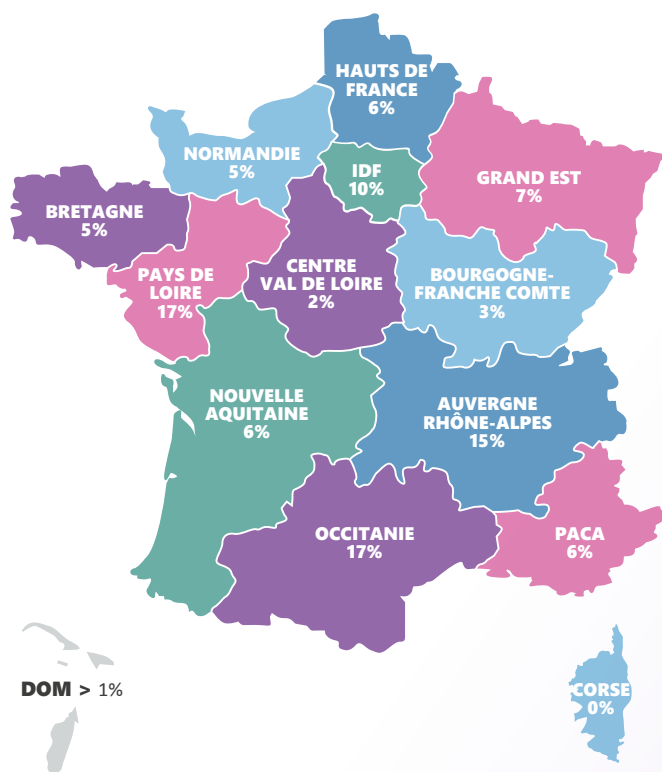
“

Je réalise que mon âge et ma condition physique actuelle ne me permettent pas d'effectuer seule tous les gestes de la vie quotidienne.

Une mère de 60-69 ans pour sa fille de 30-39 ans ayant un polyhandicap.



Où vivent les répondants ?

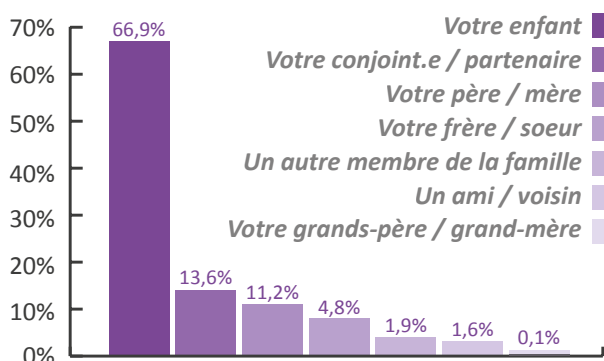


53,6% des répondants
VIVENT DANS UNE ZONE URBAINE

44,4% seulement des
AIDANTS DE PERSONNES
POLYHANDICAPÉES
VIVENT DANS UNE ZONE URBAINE



Deux tiers des répondants aident leurs enfants



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

sont à **91,3 %** des parents.

Les frères/soeurs sont 3,2%, les aidants de leurs parents seulement 2,3% et les conjoints moins de 1%.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

sont des conjoints à **7,3%**, des frères et soeurs à **8,8%**.

LES AIDANTS EN SOLO

Par rapport à la population générale des aidants, les aidants en solo (ceux qui étaient seuls) à aider avant et pendant le confinement :

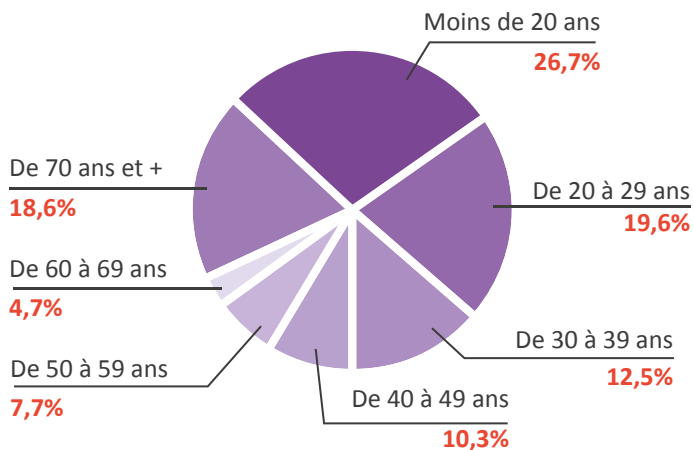
- Sont plus nombreux à aider leur conjoint.e / partenaire : 25,7 % soit plus de 12 points de pourcentage de plus.
- Viennent moins en aide à un parent : 5,1 % soit plus de 6 points de pourcentage de plus.

Concernant les aidants en solo qui avaient de l'aide avant le confinement :

- Ils accompagnent moins souvent que la population générale des aidants leur enfant : 59,8 % soit plus de 7 points d'écart.
- Ils viennent en revanche un peu plus en aide à un parent, un frère/une sœur, un conjoint ou un autre membre de la famille.

1.2. QUI SONT LES PERSONNES AIDÉES?

L'âge des personnes aidées



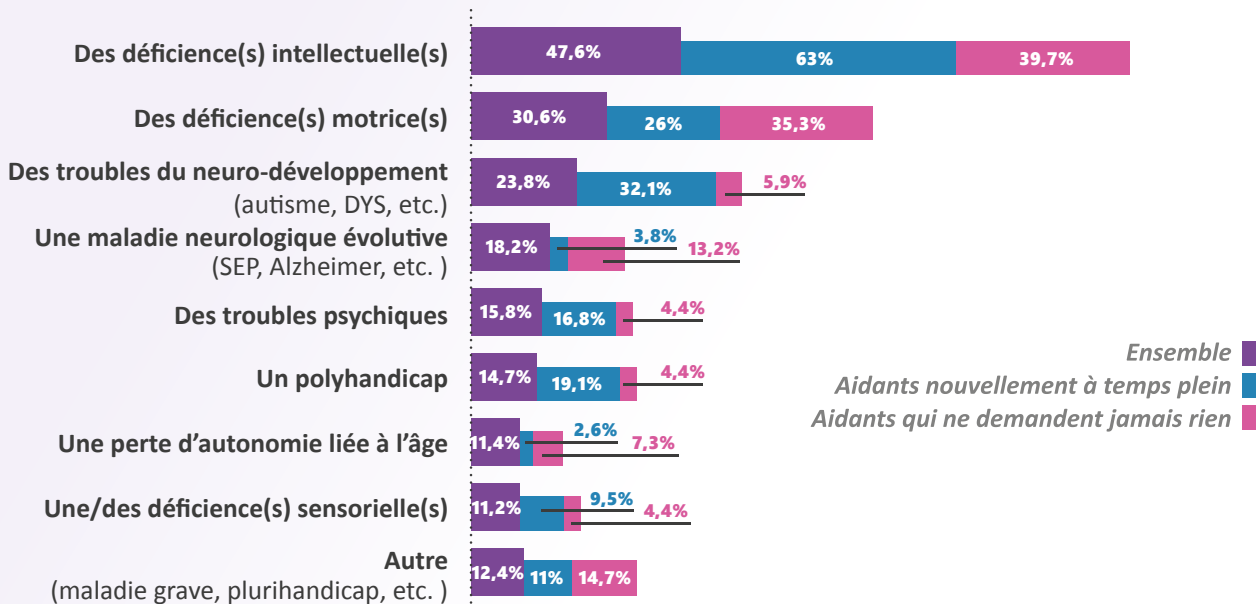
Du côté des personnes aidées par **DES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN**

30,6% ont – 20 ans
50,1% ont entre 20 et 59 ans
23,4% ont 60 ans et +

Du côté des personnes aidées par **DES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN**

0% ont – 20 ans
62,2% ont entre 20 et 59 ans
37,8% ont 60 ans et +

Ces aidants accompagnent des personnes qui ont :

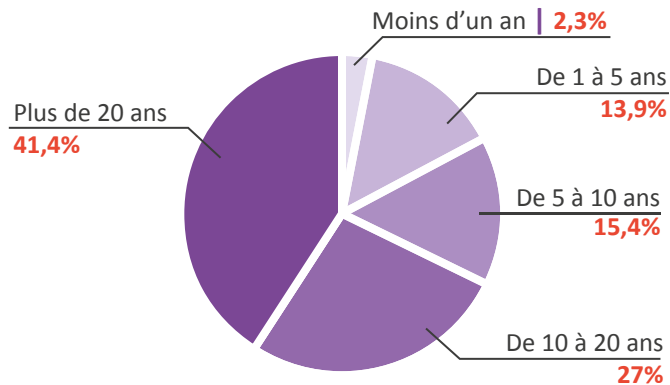


2 LA SITUATION D'AIDE

2.1. ANCIENNETÉ, NOMBRE ET ÂGE DES AIDANTS ET DES AIDÉS

Ancienneté de l'aide

Depuis combien de temps aidez-vous cette personne ?



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

sont 57,8% à venir en aide à leur proche depuis plus de 20 ans.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

aident depuis plus de 20 ans pour 53% d'entre eux et 21% entre 10 et 20 ans.

LES AIDANTS PRÉCOCES

- plus de 20 ans : 45,5% ;
- entre 10 et 20 ans : 26,7% ;
- 5 et 10 ans : 13,9%

“

Je ne supporte plus d'être aidant. Je veux que mes enfants soient prises en charge et les voir le week-end. Je suis à saturation totale.

Mère d'un enfant de 20-29 ans ayant un polyhandicap.

“

Ma fille de 16 ans est une aide précieuse.

Mère d'un enfant de moins de 20 ans ayant un polyhandicap

43% des aidants aident 2 personnes et plus



LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

69% apportent de l'aide à une seule personne **vs 57%** pour la population générale

Ces 12 points supplémentaires pour cette population mettent l'accent sur la difficulté de s'occuper en plus d'un second proche nécessitant de l'aide.

LES AIDANTS PRÉCOCES



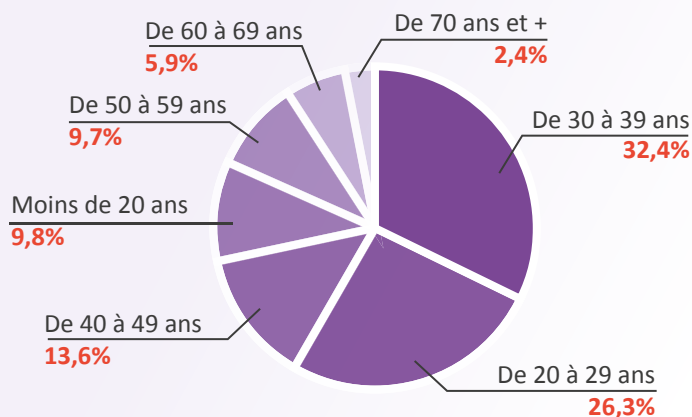
LES AIDANTS DE -20 ans commencent à aider un proche et viennent en aide à beaucoup plus de personne que l'ensemble des répondants

Ils sont ainsi 27% à aider un seul proche, soit 30 points de moins que la population générale des aidants répondants. En revanche, ils sont 28% à aider 3 personnes et **25% à aider 4 personnes ou plus**, soit respectivement 16 points et près de 17 points de plus que l'ensemble des répondants.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

semblent un peu moins que l'ensemble des aidants répondants aider plusieurs proches. En effet, 22% viennent ou sont venus en aide à 2 personnes, 8,8% à 3 personnes et 5,8% à 4 personnes.

Âge au début du rôle d'aidant



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

sont pour **77,5%** d'entre eux, devenus aidants entre 20 à 39 ans.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

sont devenus aidant :

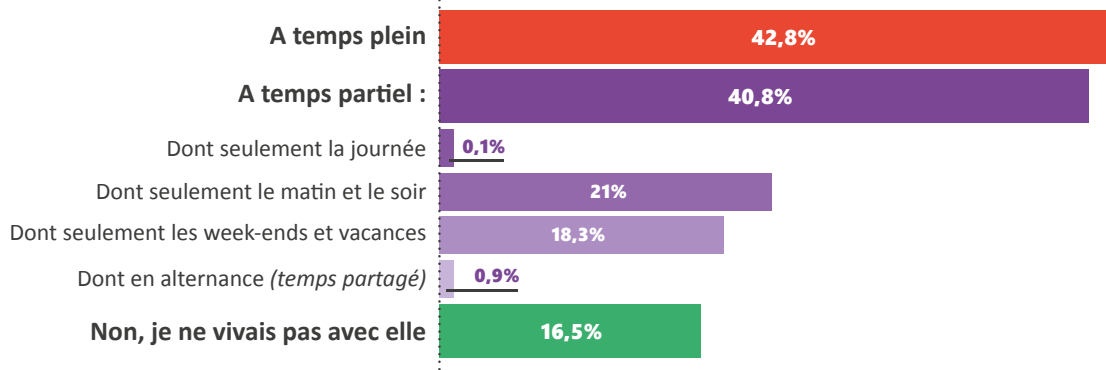
- Entre 20 et 29 ans pour 36,7% / 26,3.
- Entre 40 et 49 ans pour 8,8% / 13,6.
- Entre 50 et 59 ans : 14,7% / 9,7.

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

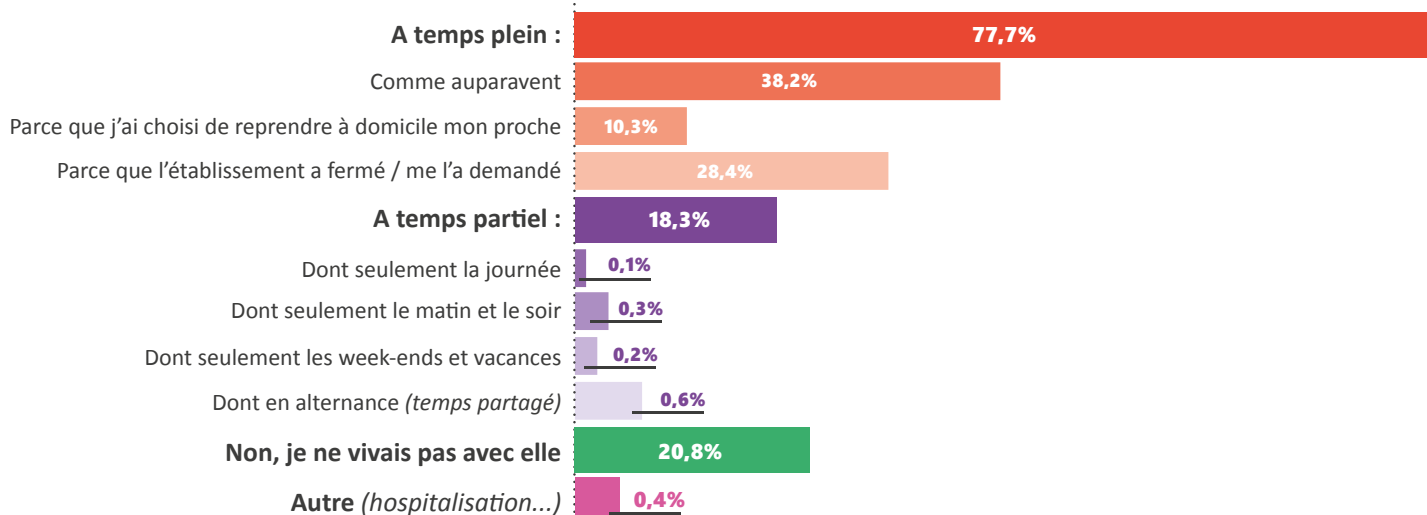
sont pour **11%** d'entre eux devenus aidant avant 20 ans. Cette part de jeunes aidants laisse supposer que les parents sollicitent la fratrie pour les aider à apporter de l'aide à une personne polyhandicapée.

2.2. COHABITATION AVANT/PENDANT LE CONFINEMENT

Avant le confinement, vous viviez avec la personne...



Pendant le confinement, vous vivez avec la personne...



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

vivaient auparavant en majorité avec la personne aidée seulement : **54%**  **MATIN et SOIR** VS **38,2%**  **VACANCES et WEEK-ENDS**

C'est parmi les 54% qui vivaient avec leur proche seulement le matin et le soir qu'on retrouve le plus d'aidants d'une personne de moins de 20 ans (87 soit 46,5% contre 30,6% parmi l'ensemble des aidants nouvellement à temps plein) et parmi eux 32 sont accompagnés par un Etablissement Social ou Médico-Social.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN



75% **VIVAIENT AVANT LE CONFINEMENT À TEMPS PLEIN** dans 3/4 des situations dont 1,5% en alternance. VS **42,8%** **POUR L'ENSEMBLE DES AIDANTS**

Pendant le confinement il y a eu moins de cohabitation : 66,2% (expliqué en partie par le fait que les proches aidés sont restés dans leurs établissements sans retour possible le week-end).

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

44% des aidants de personnes polyhandicapées se sont retrouvées à temps plein du fait de la fermeture de l'établissement qui accueille en temps normal le proche aidé.

LES AIDANTS EN SOLO



62,5% **VIVAIENT AVANT LE CONFINEMENT BEAUCOUP**  avec la personne qu'ils accompagnaient VS **42,8%** **POUR L'ENSEMBLE DES AIDANTS**

Ils sont ceux qui ont le plus continué à cohabiter avec leur proche pendant la période de confinement, comme auparavant (56,1%).

“

L'accompagnement de ma fille par des aides à domicile 5 heures par semaine me manque. Le répit est vraiment essentiel.

Mère d'une enfant de moins de 20 ans ayant des troubles du neuro développement.

Les visites en EHPAD étant suspendues nous écrivons par mail à notre proche et nous envoyons de la lecture (poésie, beaux textes) pour tous les résidents aux bons soins de l'animatrice de l'établissement.

Femme qui aide un membre de sa famille de plus de 70 ans ayant une maladie neurologique évolutive.

”

2.3. UN LOGEMENT ADAPTÉ ?



77,6%

des aidants concernés

déclarent que **LEUR LOGEMENT ÉTAIT ADAPTÉ** pour accueillir leur proche dépendant

VS

22,4%

d'entre eux,

CE N'ÉTAIT PAS LE CAS.

CHEZ LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

beaucoup moins de logements sont adaptés que chez l'ensemble des aidants répondants : seul 54,1 % le sont et 42,5% possèdent des aides techniques.



62,8%

des aidants concernés

ont **INDIQUÉ AVOIR DES AIDES TECHNIQUES** pour accueillir leur proche dépendants

VS

37,2%

d'entre eux,

CE N'ÉTAIT PAS LE CAS.

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

20% d'entre eux déclarent ne pas avoir les aides techniques pour faire face à ce changement. Sur les 17 (sur 151) qui apportent une précision, 10 indiquent manquer d'une aide technique au transfert, 3 ne peuvent assumer financièrement la charge d'un achat et 4 font référence au manque d'aide humaine ayant une technicité particulière comme l'orthophoniste, le kiné ou encore le psychomotricien.

Les aides techniques manquantes



37,7%

Matériel de manutention du corps
(lève-personne, verticalisateur...)
et de rééducation



47,1%

Architecture et espace inadaptée
(escaliers, portes, sanitaire...)



7,5%

Matériel éducatif et socio-éducatif



7,5%

Fauteuil roulant et aide à la mobilité

Par ailleurs :

- 13,21% des répondants disent manquer d'aides techniques du fait d'un manque de moyens financiers.
- 3,77% des répondants disent avoir manqué de temps pour mettre en place les aides techniques avant le confinement.
- 1,89% déclarent que le matériel est resté dans l'établissement.

3 IMPACTS DU CONFINEMENT

3.1. UNE INTENSIFICATION DE L'AIDE

L'enquête montre de nombreuses modifications quant aux actes réalisés dans l'accompagnement de leur proche, avec une tendance nette à l'intensification de leur activité.

- 79 % des aidant.e.s concernés disent avoir exercé une surveillance plus importante.
- 70 % déclarent avoir apporté davantage de soutien moral, conséquence d'une vigilance et une responsabilité accrues en raison des risques d'infection.
- 56 % déclarent avoir dû assumer la charge des soins (infirmiers et de rééducation).
- 78 % ont dû augmenter la stimulation par des activités.
- 52 % disent avoir réalisé une aide à la toilette plus souvent qu'avant, 51 % témoignent avoir aidé à l'élimination des selles et des urines plus souvent qu'avant.

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

C'est pour les aidants nouvellement à temps plein, que l'impact sur les actes réalisés est le plus important. **Aucun ne vivant auparavant à temps plein avec la personne aidée, cette brusque cohabitation a provoqué un grand changement pour quasiment tous les actes.** Ceci tout particulièrement (plus de 10 point d'écart avec la population générale) pour la surveillance, l'aide aux déplacements, l'aide domestique, l'aide à la toilette, l'aide à l'élimination, l'aide aux repas et l'aide à la communication).

De plus, **les aidants nouvellement à temps plein sont plus concernés par chaque type d'acte** (le pourcentage de ceux qui réalisent ces actes est plus important). Ainsi, si parmi l'ensemble des répondants 8 actes concernent plus de 66% (2/3) des aidants (aides aux

courses, aides à la toilettes, aide à l'élimination, aide à la rééducation, aide aux soins techniques, aide à la gestion administrative, aide à la parentalité et aide à l'éducation), ce sont 13 actes pour les aidants nouvellement à temps plein (tous sauf l'aide à la rééducation, aide aux soins techniques, aide à la parentalité et aide à l'éducation). Ceux qui aident beaucoup plus qu'avant sont aussi plus nombreux que la population générale quel que soit le type d'acte (tous, sauf l'aide à la gestion administrative) avec une différence de plus de 10 points pour 7 actes (dans l'ordre aide aux repas 52,9%, aide à la surveillance 67,5%, aide au déplacement, aide domestique, aide à la toilette, aide à l'élimination, stimulation pour les activités).

LES AIDANTS EN SOLO

Les aidants en solo qui étaient accompagnés dans leur rôle avant le confinement déclarent plus souvent un changement dans les tâches effectuées que la population générale des aidants, notamment pour des tâches qui peuvent être psychologiquement difficile pour l'aidant comme pour la personne aidée : aide à l'élimination, surveillance, aide domestique, aide aux courses, aide à la toilette, aide au repas, aide au lever/coucher, soins de rééducation, gestion.

Les aidants en solo se déclarent par ailleurs plus concernés que la population générale concernant

13 actes sur les 17 proposés. Ainsi durant le confinement, ils sont plus de 90% d'entre eux à être concernés par : la surveillance (98,2%), l'aide domestique (95 %), l'aide ou la stimulation pas des activités (94,6%), le soutien moral (94,3%), l'aide à la communication et aux relations sociales (92,3%), les déplacements (92%), l'aide au repas (91.7%), l'aide au suivi médical (90.9%). Ils sont plus de 70% à être concernés par : la gestion (86,5%), l'aide au courses (86%), l'aide à la toilette (85.4%), l'aide au lever/coucher (80,7%), les soins techniques (76%), l'aide à l'élimination (70,9%).

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

Les aidants de personnes polyhandicapées réalisent déjà en temps normal une grande majorité des actes cités. Durant le confinement ils sont plus de 80% d'entre eux à être concernés par : La surveillance (88%), les déplacements/transferts (81%), l'aide domestique (80%), l'aide à la toilette (83%), l'aide à l'élimination (81%), l'aide au repas (84%), l'aide au lever/coucher (83%), l'aide à la stimulation par des activités (82%).

Ils sont également très nombreux à avoir réalisé auprès de leur proche une aide à la communication et

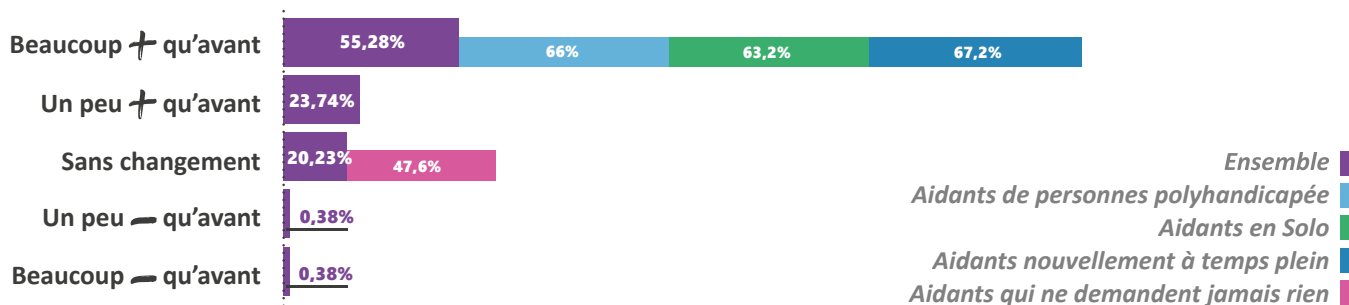
aux relations sociales (76%), une aide au suivi médical (79%), une aide à la gestion des démarches (72%) et un soutien moral (74%).

A noter également que 40% d'entre eux sont intervenus auprès de leur proche pour pratiquer des soins techniques nécessitant des compétences particulières (changement de canules, aspirations endo-trachéales, alimentation par voie entérale...).

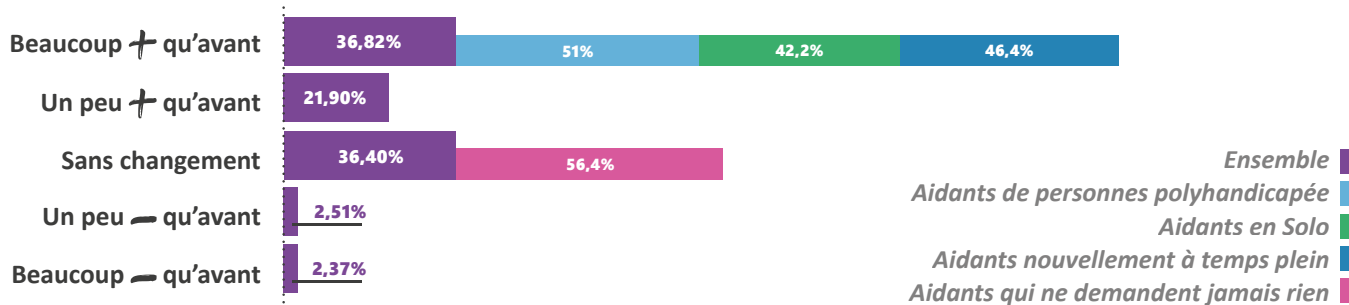
LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

Les aidants qui ne demandent rien, indiquent beaucoup plus fortement que la population générale une absence de changement par rapport à la situation antérieure au confinement.

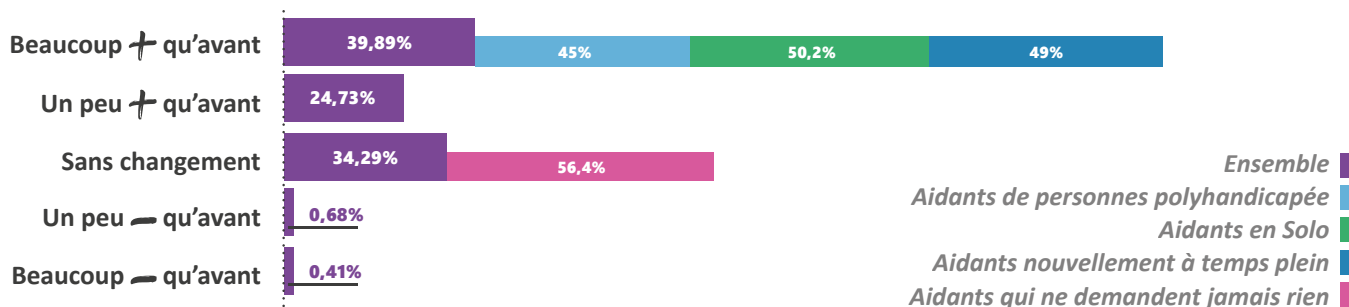
Surveillance, présence responsable



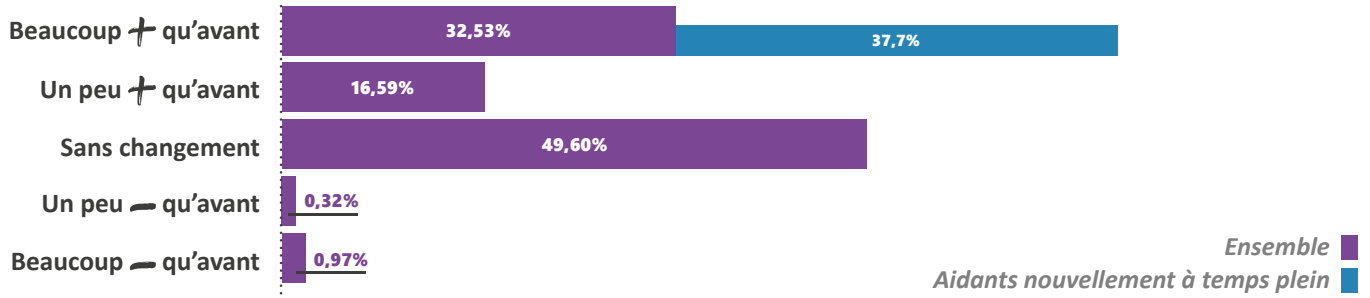
Aide aux déplacements



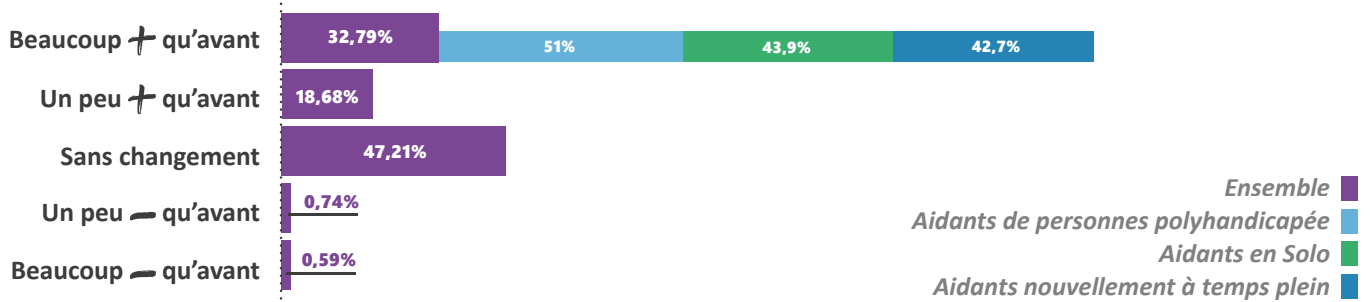
Aide domestique



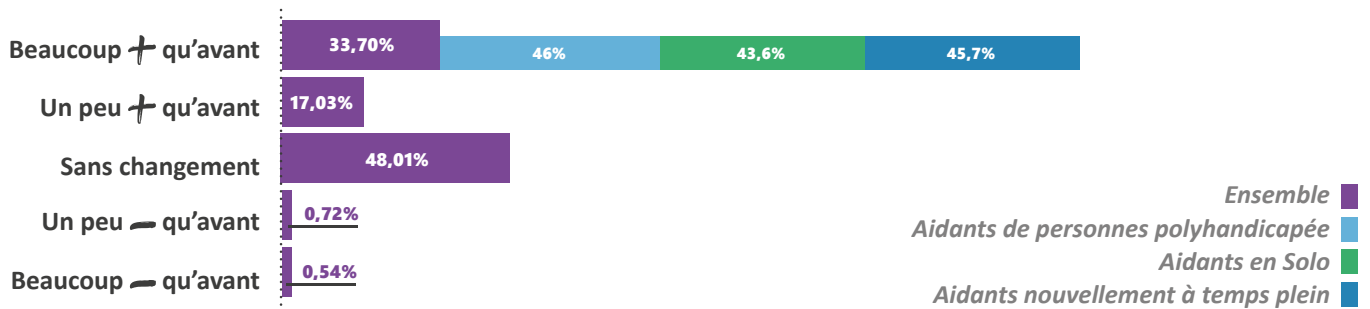
Aide aux courses



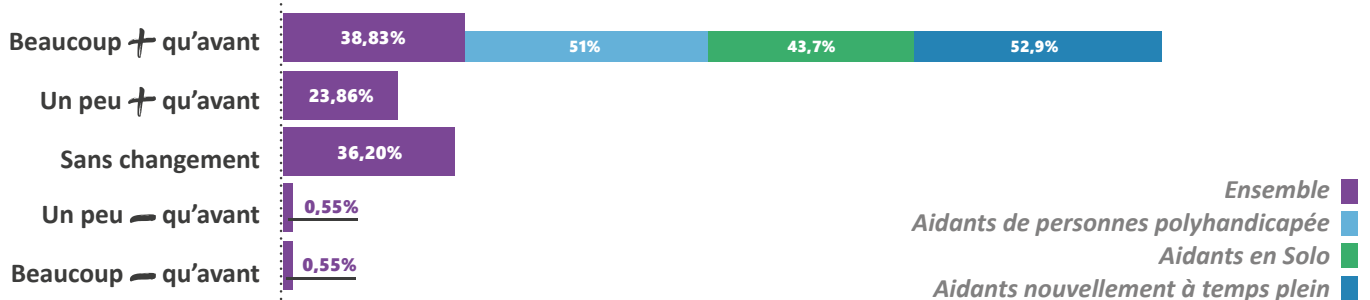
Aide à la toilette



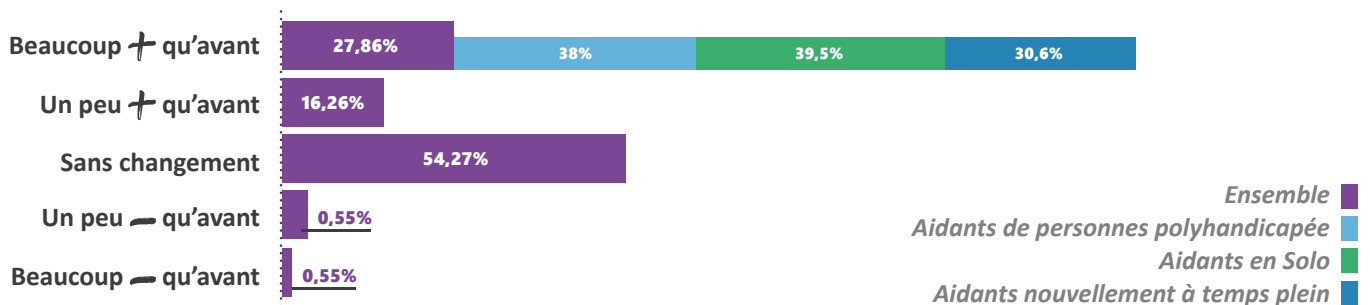
Aide à l'élimination



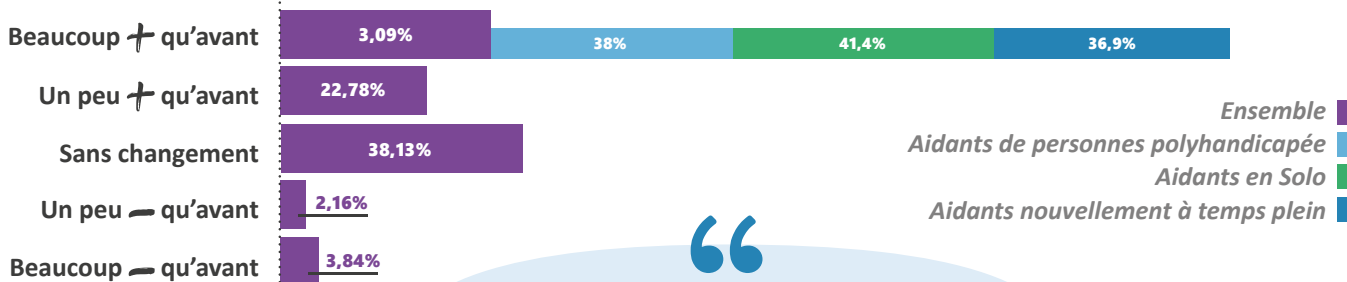
Aide au repas



Aide au lever/coucher

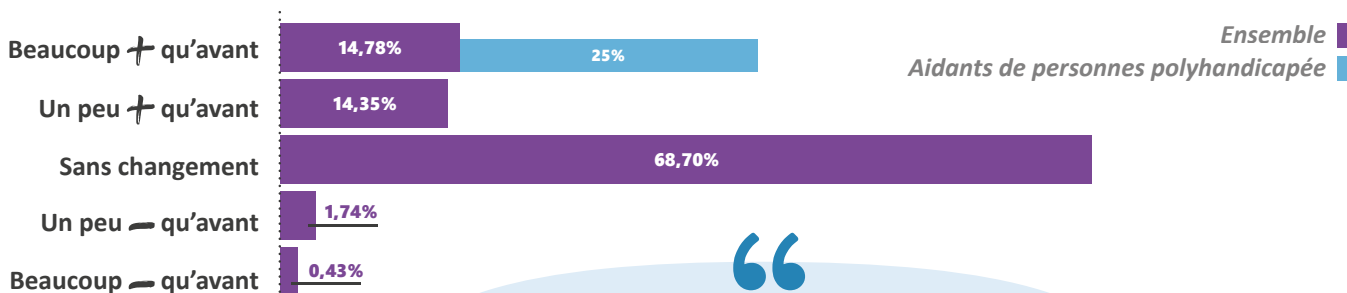


Soins de rééducation



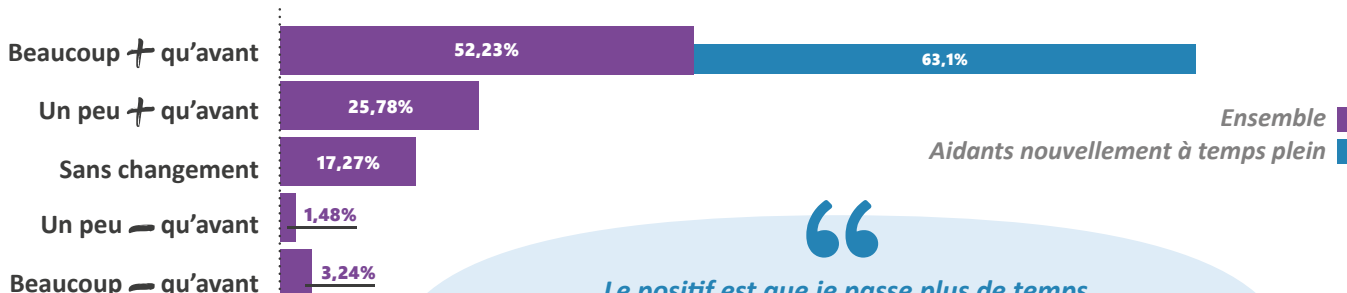
“
Apprendre à faire la rééducation pluridisciplinaire est intéressant mais ce n'est pas notre métier, on a déjà bien assez à faire.
 Mère d'un enfant de moins de 20 ans ayant un polyhandicap.

Soins techniques



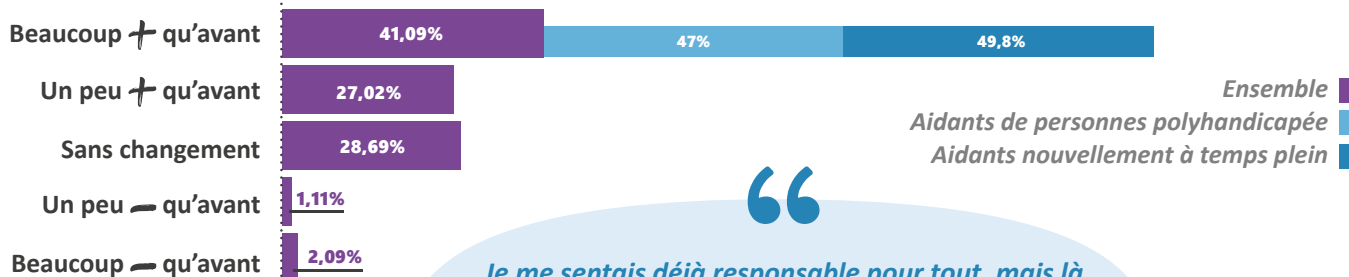
“
Le temps de confinement a alourdi ma tâche quotidienne et m'a privée de mes propres soins. Mais la relation avec mon proche aidé s'est resserrée.
 Femme aidant sa mère de plus de 70 ans en situation de perte d'autonomie liée à l'âge.

Aide ou stimulation / activités



“
Le positif est que je passe plus de temps avec mon enfant. Le négatif est qu'il ne reçoit plus aucun soin : kiné, orthophonie, psychomotricité... je suis seule à la stimuler = doutes car je ne suis pas une professionnelle, angoisses et stress à gérer pour ne rien lui montrer.
 Mère d'un enfant de moins de 20 ans ayant un polyhandicap.

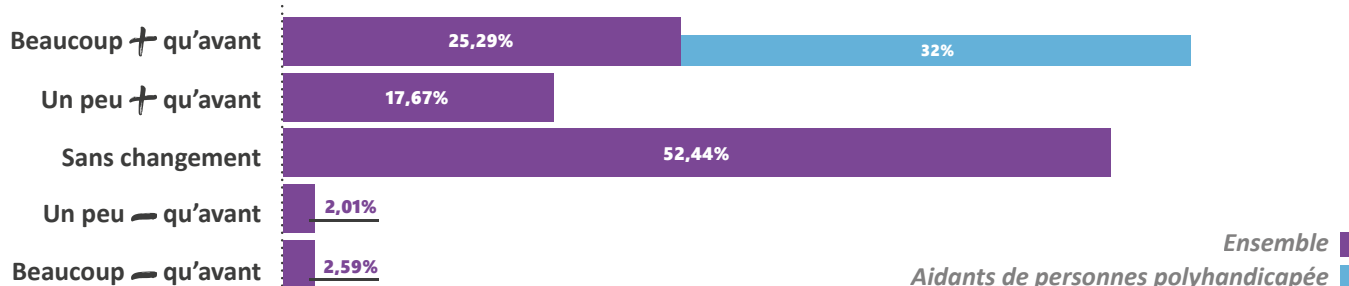
Aide à la communication / relations sociales



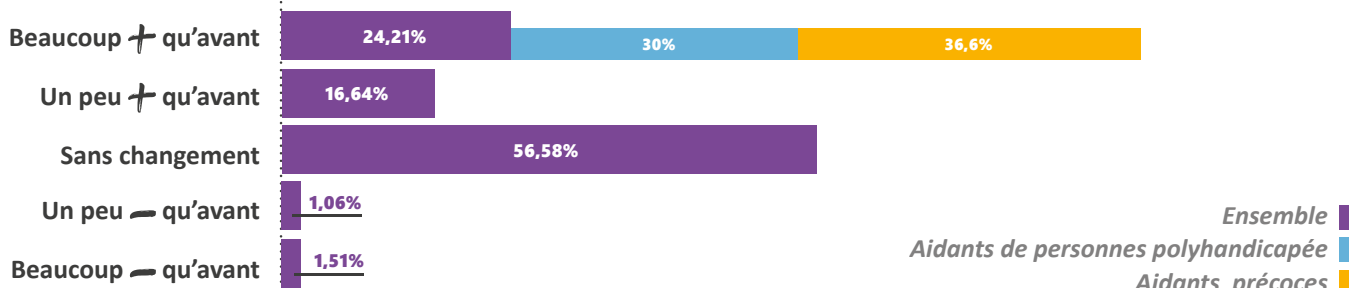
“
Je me sentais déjà responsable pour tout, mais là, il est évident que si je ne suis pas «là» que devient mon mari, j'ai encore plus le sentiment: de ne pas avoir le droit d'être malade, c'est insoutenable.

Conjointe pour son conjoint de plus de 70 ans qui a une perte d'autonomie liée à l'âge.

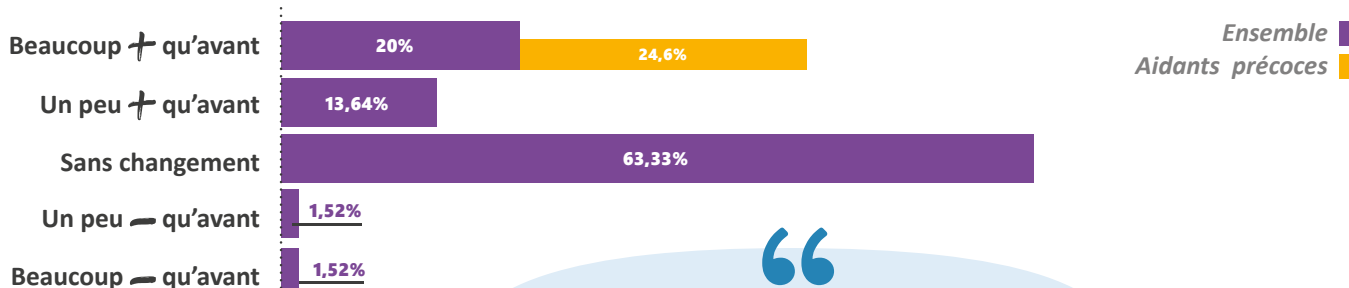
Aide au suivi médical



Gestion (admin., juridique, financière...)

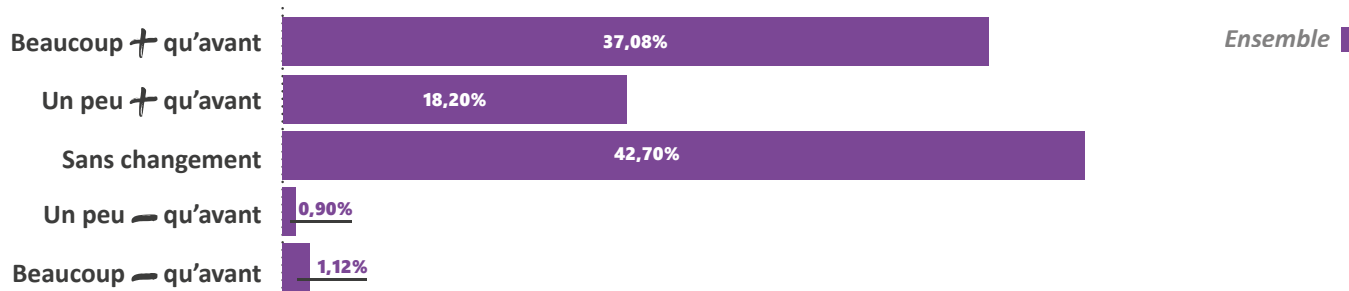
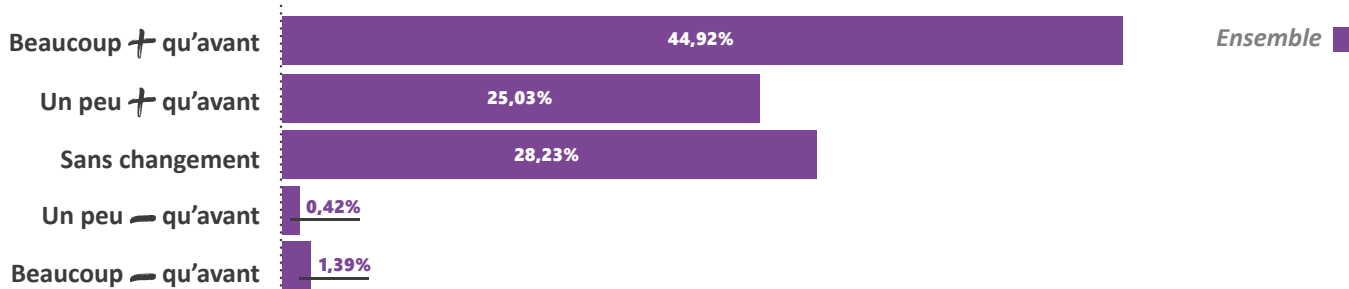


Aide à la parentalité

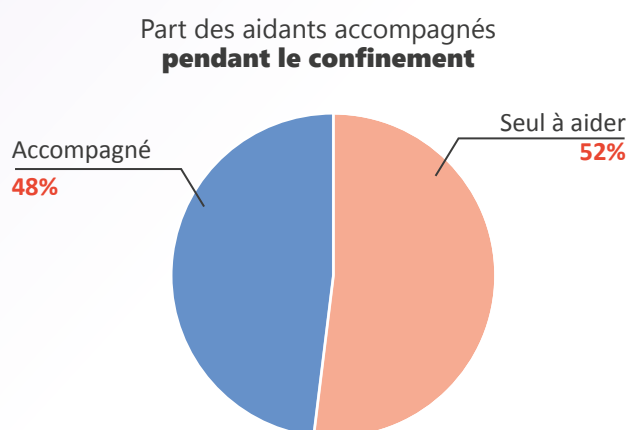
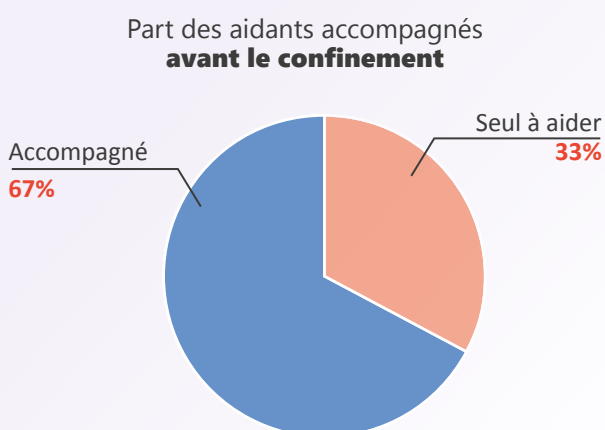


“
Aujourd'hui je n'ai plus le rôle de parent je ne suis plus qu'un aidant et je suis fatiguée.

Mère d'un enfant de moins de 20 ans ayant des troubles psychiques.

Aide à l'éducation**Soutien moral****3.2. LE CONFINEMENT A ACCRU L'ISOLEMENT DES AIDANT.E.S**

52% DES AIDANT.E.S DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ SEULS À ACCOMPAGNER LEUR PROCHE pendant la période du confinement, contre 33% avant le confinement.

**LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES**

80% INDIQUENT MAJORITAIREMENT ÊTRE AIDÉS avant le confinement.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

39% SONT AUTANT À AIDER SEULS avant que pendant le confinement.

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

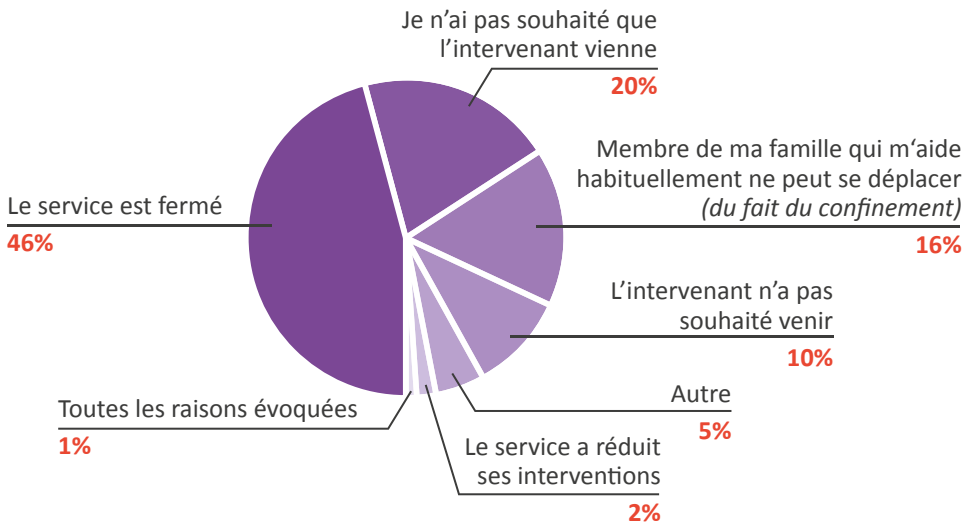
Si 75,4 % des aidants nouvellement à temps plein étaient accompagnés avant le confinement, ils ne sont plus que 54,6 % à l'être pendant le confinement. Par ailleurs, ces aidants témoignent de recomposition au sein du couple et de l'implication des autres membres de la famille.

“

Garde alternée de notre fils du vendredi 15 heures au vendredi suivant, mise enfin en place, avec le papa pour pouvoir souffler à minima alors que son papa refusait ma demande de garde alternée depuis notre divorce.

Mère d'un jeune de moins de 20 ans ayant des troubles du neuro-développement.

Un isolement contraint

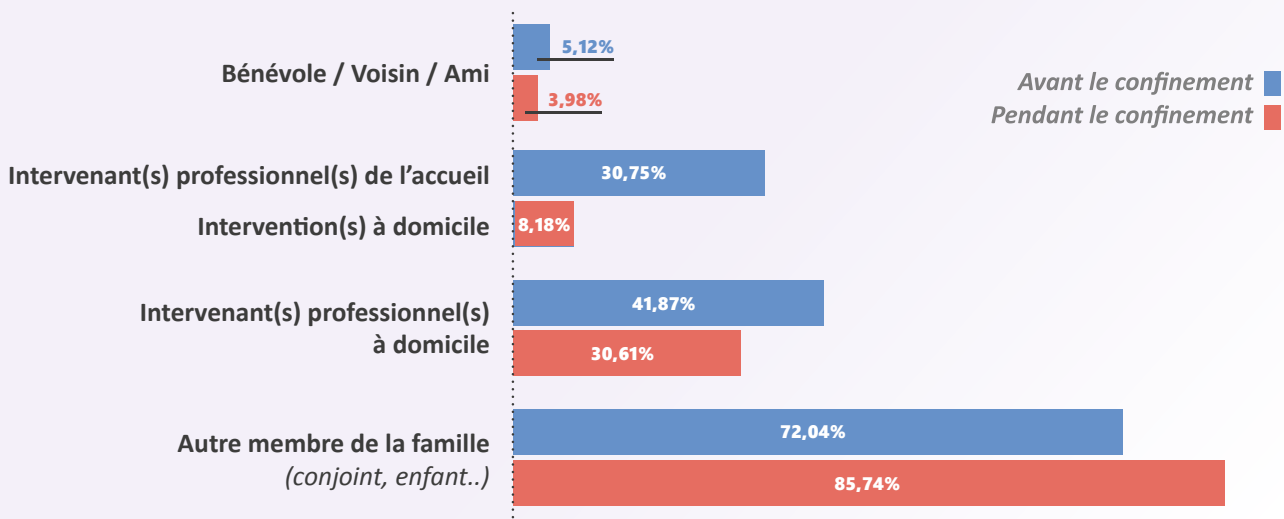


LES AIDANTS EN SOLO

Parmi les 52% d'aidants à être en solo pendant le confinement, on constate que la 1ère cause d'absence d'accompagnements pendant le confinement est la fermeture des services ou des établissements. On constate également que les solidarités familiales n'ont pas pu s'exercer pleinement du fait des contraintes de déplacement pour les familles pendant la période.

Les autres aidants

Si les aidants déclarent avoir été accompagnés avant le confinement dans leur rôle par plusieurs personnes (des professionnels ou des membres de la famille), pendant le confinement les aidants se déclarant accompagnés le sont quasi exclusivement par un autre membre de la famille (85,8%). Seuls 38,8% des aidants déclarant être accompagnés l'ont été par des professionnels durant le confinement.



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

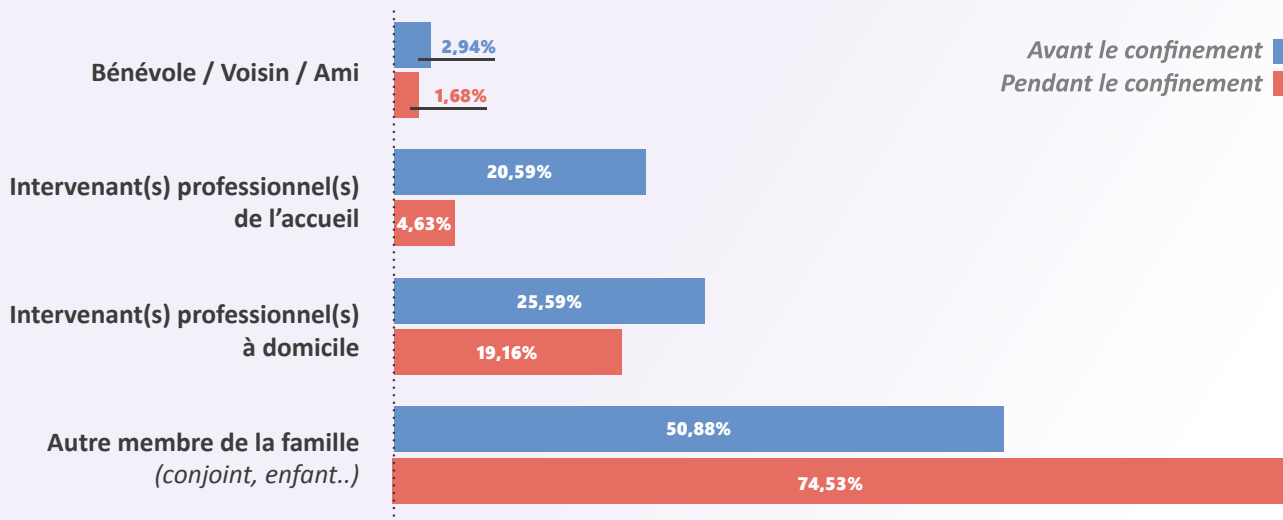
pendant le confinement ils ont été 94,2% à être accompagnés par un autre membre de la famille (contre 78,2% avant) ; 15,34% par un ou des intervenant(s) professionnel(s) à domicile (contre 27,6% avant) ; et 17,46% par un professionnel de l'accueil médico-social en intervention au domicile (contre 32,2% auparavant en accueil de jour / accueil séquentiel / accueil temporaire régulier).

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

pendant le confinement, 37,5% d'entre eux ont été aidés par des membres de leur famille et 9,4% d'entre eux par des intervenants professionnels à domicile.

Les principaux autres aidants

Parmi l'ensemble des personnes qui les accompagnent, les aidants déclarent être majoritairement aidés par :



Même si l'on constate qu'avant le confinement l'aide est majoritairement apportée par un autre membre de la famille (51 %), cette part augmente considérablement et atteint **les ¾ pendant le confinement**.

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

56,7% D'ENTRE EUX ÉTAIENT AIDÉS

par un membre de la famille AVANT LE CONFINEMENT.

11,9% par un ou des intervenant(s) professionnel(s) à domicile et 28% par les professionnels de l'accueil de jour /accueil séquentiel / accueil temporaire régulier.

Même si la proportion de ceux qui ont été accompagnés pendant le confinement est plus importante dans cette sous-population en raison du fait qu'il s'agit principalement de parents en couple (seuls 20,5% ne sont pas en couple, ceux qui ont répondu «non concernés» à la question sur l'impact sur la vie de couple), ils sont 45,4% à avoir été seuls à apporter de l'aide à leur proche alors qu'ils n'étaient que 24,6% avant le confinement.

Cette aide a aussi beaucoup évolué puisque, si avant le confinement, pour les 74,3% qui avaient de l'aide, celle-ci était apportée à la fois par un autre membre de la famille (79,4%) mais aussi fréquemment par des professionnels (60,7%), pendant le confinement pour les (54,6%) qui ont de l'aide, c'est presque essentiellement par un membre de la famille (94,2%) et beaucoup moins par des professionnels (32,9%). A noter cependant que 17,5% aidants déclarent qu'un ou des professionnels de l'Établissement Social ou Médico-Social qui a fermé sont venus au domicile.

C'est donc la famille qui a apporté l'aide principale pendant le confinement (90,5%), encore plus qu'avant (56,7%).

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

71,4% D'ENTRE EUX ÉTAIENT SOUTENUS

par un autre membre de la famille.

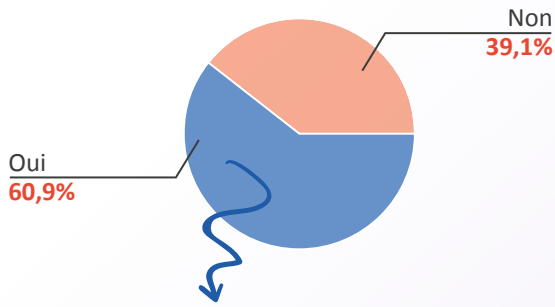
“

C'est sa sœur de 14 ans qui assure sa surveillance quand nous sommes au travail la semaine. Il faut à côté que j'assure moi-même le travail scolaire selon les conseils envoyés par l'enseignant de l'IME.

Mère d'un enfant de moins de 20 ans présentant des troubles psychiques.

Le soutien aux aidants avant et pendant le confinement

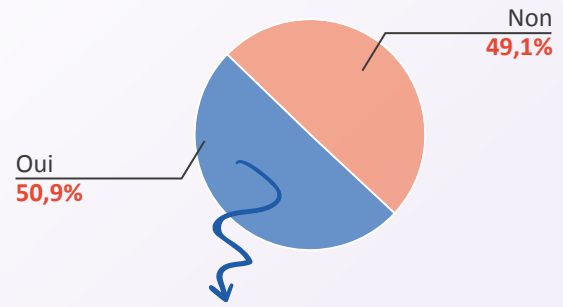
Avant le confinement



65,3% LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

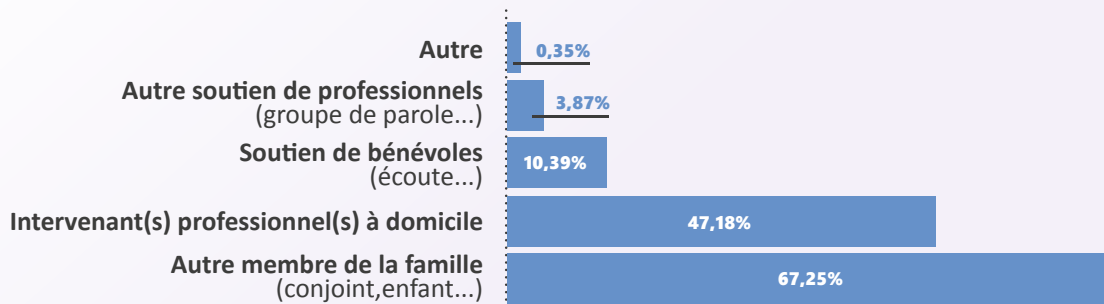
66% LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

Pendant le confinement

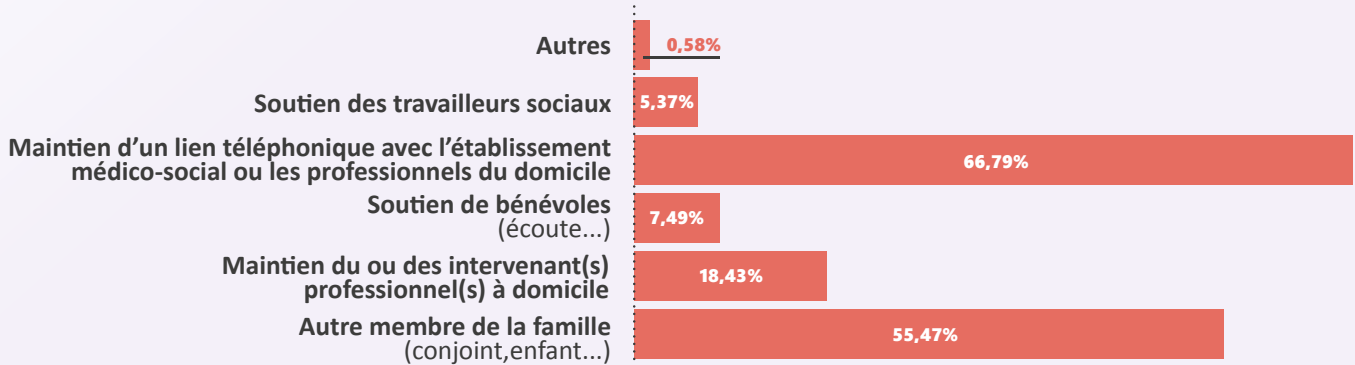


55,5% LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

Soutien avant le confinement



Soutien pendant le confinement



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

Avant le confinement, les aidants qui se sont retrouvés à aider à temps plein **comptaient nettement moins sur des intervenant(s) professionnel(s) à domicile (34,1% contre 47,2%)** que les autres aidants répondants à cette enquête. Ils étaient également moins soutenus par des bénévoles (écoute ...) 5,7% contre 10,39%, et un peu moins soutenus par d'autre(s) membre(s) de la famille (conjoint, enfant...) 63,7% contre 67,6%.

Durant le confinement les aidants nouvellement à temps plein **ont été beaucoup soutenus par le maintien d'un lien téléphonique avec l'établissement médico-social et/ou les professionnels du domicile (81,8% contre 66,8% pour l'ensemble des aidants)** et par le soutien d'autre(s) membre(s) de la famille (conjoint, enfant...) : 60,4% contre 55,8%. En revanche ils ont été moins soutenus que le reste de la population générale de l'enquête sur le maintien du ou des intervenant(s) professionnel(s) à domicile 8,3% contre 18,4%, le soutien de bénévoles (écoute...) 4,2% contre 7,5%, le soutien des travailleurs sociaux : 2,6% contre 5,4%.

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

Durant le confinement les aidants de personnes polyhandicapées ont été près du double de la population générale à être soutenus par un maintien du ou des intervenant(s) professionnel(s) à domicile 36% contre 18,4%. Très peu (4%) ont bénéficié d'un lien téléphonique avec l'établissement médico-social et/ou les professionnels du domicile 4% contre 66,8%.

“

Impossible de tenir à temps plein, tout en travaillant, sur la durée et isolé.

Fils qui aide son père/sa mère de plus de 70 ans en situation de perte d'autonomie liée à l'âge.

3.3. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES AIDANT.E.S

Situation avant le confinement

	Nombre	%
A la Retraite	354	34,34
En Emploi	432	41,9
Dont temps plein	240	23,28
Dont temps partiel	15	1,45
Dont En réduction d'activité professionnelle	121	11,74
Dont En aménagement de votre temps de travail du fait de l'aide que vous apportez	56	5,43
Sans emploi	162	15,61
Dont En interruption d'activité professionnelle du fait de l'aide que vous apportez	105	10,18
En recherche d'emploi	37	3,59
En cours de scolarité / formation / études	10	0,97
En interruption de scolarité / formation / études du fait de l'aide que vous apportez	2	0,19
Autres	34	3,30

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

sont un peu plus en activité que l'ensemble des répondants puisque, avant le confinement 46,2% étaient en emploi, même si seulement 23,7% à temps plein, les autres ayant dû réduire leur activité professionnelle (15,9%) ou aménager leur temps de travail (6,7%). A noter que 11,8% ont dû interrompre leur activité professionnelle du fait de l'aide apportée.

LES AIDANTS QUI NE DEMANDENT JAMAIS RIEN

près d'un tiers des aidants qui ne demandent rien sont en emploi à temps plein (30,1% contre 23,28%). Ils sont également un tiers à déclarer être en retraite (33,8%).

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

52% des aidants de personnes polyhandicapées sont en emploi ce qui est supérieur de près de 10 point par rapport à la population générale. Si ces derniers sont majoritairement en emploi on peut constater qu'ils ne le sont que pour 27% à temps plein. Par ailleurs ces aidants ne sont que 17% en retraite contre 34,3% pour la population générale. Toutefois ils sont 23% à être sans emploi, contre 15,6% pour la population générale.

De nombreuses recompositions professionnelles

Situation pendant le confinement

	Nombre	%
A la Retraite	366	35,50
En Emploi	243	23,57
Dont En emploi à temps plein car vous travaillez dans un secteur vital	96	9,31
Dont En télétravail à plein temps	147	14,26
En suspension d'emploi du fait de la situation sanitaire	172	16,68
Dont En arrêt de travail (ou à partir du 1er mai en chômage partiel) du fait de votre place de parent, proche d'une personne vulnérable	97	9,41
Dont En chômage partiel	75	7,27
Sans emploi	159	15,42
En recherche d'emploi	40	3,88
En continuité pédagogique pour une scolarité / formation / études	13	1,26
Autres	38	3,69

Avant le confinement 41,9% des aidant.e.s étaient en emploi. Précédemment en emploi, ce sont 16,7% dont l'activité professionnelle a été suspendue durant le confinement (arrêt de travail dérogatoire et/ou chômage partiel).

LES AIDANTS DE PERSONNES POLYHANDICAPÉES

ont davantage suspendu leur activité professionnelle durant le confinement. En effet, ils sont 17% à avoir été en chômage partiel contre 7,3% pour la population générale. Ils sont également 17% à avoir bénéficié d'un arrêt de travail du fait de votre place de parent, proche d'une personne vulnérable contre 9,41% pour la population générale.

LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

pour les aidants en emploi à temps plein avant le confinement, deux tiers le sont restés. A contrario, un tiers de ceux qui étaient en aménagement du temps de travail sont passés à temps plein.

“

Travail à temps plein + aidant = 2 métiers donc 2 journées donc épuisement.

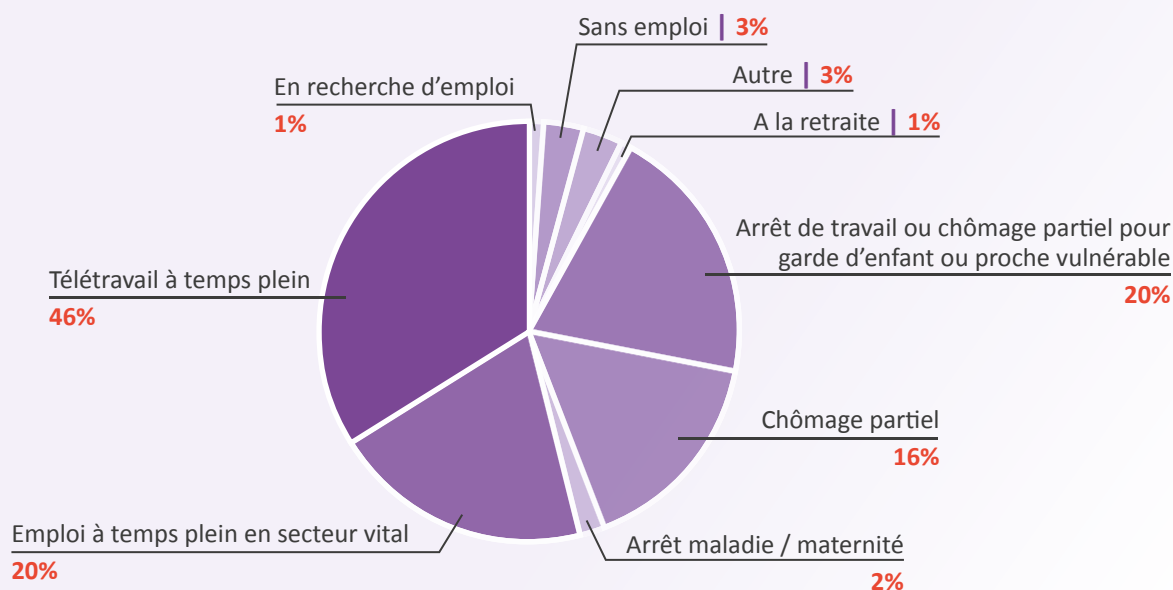
Conjointe d'un homme de 60-69 ans atteint d'une maladie neurologique évolutive.

“

J'ai peur de la reprise et de devoir assumer à nouveau une organisation professionnelle et mon rôle d'aidant. Au travail, je ne veux pas évoquer mes difficultés d'aidante. En tant qu'aidante, il est compliqué d'assumer correctement mes devoirs et obligations professionnelles. J'envisage d'arrêter mais ça représente une perte financière et j'ai peur de perdre le moral de ne plus avoir de vie extérieure professionnelle (j'ai 40 ans).

Une mère d'un enfant de moins de 20 ans ayant des déficiences motrices et intellectuelles

Impact du confinement sur les aidants en emploi avant la crise sanitaire



LES AIDANTS NOUVELLEMENT À TEMPS PLEIN

étaient précédemment en emploi, 49,4% ont dû concilier leur rôle d'aidant avec une activité à temps plein, que ce soit à l'extérieur car ils travaillaient dans un secteur vital (14,4%) ou plus fréquemment en télétravail (35%). Les autres sont principalement en arrêt de travail dérogatoire (22,5%) ou en chômage partiel (18,8%).

“

Plus que jamais, mon rôle d'aidant doit être le plus important, mais financièrement je dois continuer à travailler. C'est difficile d'entendre que je peux simplement me mettre en arrêt, car ce n'est pas vrai étant donné mes contrats précaires qui sont issus de mon parcours truffé de temps d'arrêt, de congé pour garder mon fils, des hospitalisations... Devoir endosser le rôle d'aidant à temps plein et employée en même temps est très compliqué. On est des oubliés de la société, car même si j'ai le droit, je ne peux pas me permettre financièrement de m'arrêter de travailler vu mes 2 contrats précaires qui donnent des montants de chômage ou droits d'indemnités journaliers de la Sécu ridicules.

Une mère aidant son enfant de moins de 20 ans ayant une maladie grave et invalidante

LES RÉSULTATS DE LA SECONDE PARTIE DE L'ENQUÊTE sur les ressentis et les besoins des aidants seront disponibles en Décembre 2020.

POUR + D'INFORMATIONS SUR L'ENQUÊTE : le.ciaaf@gmail.com

LES MEMBRES DU CIAAF

